

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21503 - 79ÈME ANNÉE

Séminaire à la Plaine des Cafres

PCR : Un week-end de travail pour servir La Réunion



Durant deux jours et demi, entre trente et quarante membres actifs du PCR se sont réunis à la Plaine des Cafres pour préparer les luttes à mener, réfléchir à la façon de les mener et à leur planification.

Au cours de ce séjour d'intense camaraderie, les militants présents ont analysé la situation créée dans la société réunionnaise par la hausse du coût de l'électricité : au premier août, elle aura augmenté de 50 % en deux ans et aucun de nos élus n'a eu jusqu'à présent une riposte à la hauteur des difficultés causées aux familles par cette politique publique !

L'échange d'informations a donc porté sur les politiques énergétiques et les façons de mobiliser les énergies renouvelables pour faire baisser drastiquement les factures d'électricité, pour tous. Les politiques oublient trop souvent que l'action en faveur des plus démunis sert généralement une très grande

partie de la société. Le prolétaire, en brisant ses chaînes, libère aussi les autres classes sociales — disait Marx en substance.

Un autre sujet de réflexion et de planification a été les élections européennes. Dans le cadre des relations historiques de solidarité qui les unissent depuis 1959, le PCF et le PCR iront ensemble à cette élection — dont les conséquences peuvent être très importantes pour La Réunion, surtout si elle est mal ou pas représentée et défendue.

Le battage médiatique servant généralement à brouiller les enjeux et caviarder les candidatures gênantes, un programme de priorités a été établi. Les militants vont le faire connaître sur le terrain au jour le jour avec, pour commencer, un message clair : « Tu es communiste ? Vote communiste ! » Et gare aux contrefaçons !

Paris dépend d'Air Austral pour préserver la paix sociale à Mayotte

Paris doit à Air Austral bien plus que 200 millions d'euros

En 1975, quand Paris décida de maintenir son administration à Mayotte malgré le vote massif pour l'indépendance des Comores l'année précédente. Le gouvernement français devait trouver une compagnie aérienne pour desservir régulièrement Mayotte. La desserte était alors limitée à un vol hebdomadaire de l'armée de l'air vers La Réunion acceptant quelques passagers avec un prix prohibitif.

Air France refusa de se poser à Mayotte par peur d'être interdit d'atterrir dans les nombreux Etats africains opposés au maintien de l'administration française à Mayotte. Paris se tourna alors vers Réunion Air Service, société réunionnaise dirigée par Gérard Ethève. Depuis 1977, le désenclavement aérien de Mayotte a été assuré successivement par Réunion Air Service, Air Réunion puis Air Austral sous le code UU.

Cela signifie que dans l'immédiat, si Air Austral devait cesser son activité, cela serait l'étincelle qui déclencherait des émeutes qui menaceraient la paix sociale et fragiliserait l'administration française à Mayotte.

Il est en effet difficile d'imaginer les Mahorais accepter en 2024 de voyager dans des avions de l'armée de l'air avec La Réunion comme seule destination, en attendant qu'une compagnie aérienne française veuille bien desservir Mayotte comme le fait actuellement Air Austral.

Le maintien de la paix sociale à Mayotte vaut sans doute bien plus que la valeur des prêts qu'Air Austral doit rembourser à l'État. Cela rend Paris débiteur d'Air Austral.

« Témoignages » a rappelé que Paris est dans une situation de faiblesse vis-à-vis d'Air Austral. Nous écrivions hier ceci :

Avec en main l'atout Mayotte, Air Austral peut très bien dire à Paris : « nous ne pouvons plus continuer à cause d'une dette trop importante. Nous allons donc demander la liquidation de la société. Par conséquent, la liaison de Mayotte avec La Réunion et la France ne sera plus assurée, Mayotte sera isolée sur le plan aérien ».

En effet, contrairement à ce Paris veut faire croire, c'est le gouvernement français qui est débiteur d'Air Austral, et à une hauteur de bien plus de 200 millions d'euros. Voici pourquoi :

**Avant 1977 :
une liaison hebdomadaire
Mayotte-La Réunion assurée
par l'armée de l'air
à un prix prohibitif**

En 1974, Paris organisa un référendum dans le Territoire d'Outre-mer des Comores. A une très large majorité, les électeurs décidèrent la transformation du TOM en État indépendant. Mais Paris refusa de reconnaître ce résultat au prétexte qu'à Mayotte, le vote pour l'indépendance n'avait pas dépassé 40 %. Mayotte comptait à l'époque 50 000 habitants alors que la population du TOM des Comores dépassait 270 000 habitants. Paris décida de maintenir son administration à Mayotte alors qu'en 1975, les Comores composées des îles d'Anjouan, de la Grande Comores, de Mayotte et de Mohéli furent admises à l'Organisation des Nations Unies.

En 1976, Paris créa la Collectivité territoriale de Mayotte. A cette époque, la seule liaison aérienne désenclavant Mayotte était la suivante : un vol hebdomadaire d'un Transall de l'armée de l'air française vers La Réunion acceptait quelques passagers. Le tarif était à l'époque de plus de 1000 francs français, une somme que seuls quelques personnes pouvaient déboursier à Mayotte. Pour affirmer sa souveraineté sur Mayotte et vendre aux Mahorais la promesse de l'égalité avec la France, Paris avait besoin qu'une compagnie aérienne immatriculée en France assure une desserte régulière permettant de rejoindre l'ancienne métropole, via La Réunion.

**Air France refusa de desservir
Mayotte par peur d'être interdite
en Afrique**

Paris a alors demandé à Air France d'assurer une liaison régulière pour désenclaver Mayotte.

Air France refusa pour la raison suivante : Air France se posait notamment au Kenya, à Madagascar et à Maurice, trois Etats membres de l'Organisation de l'unité africaine.

Hors, l'OUA avait pris clairement position pour l'indépendance des Comores comprenant Mayotte et ne reconnaissait pas le maintien de l'administration française dans cette partie de l'ancien TOM. Air France ne voulait pas se brouiller avec les pays d'Afrique pour desservir Mayotte, dont le trafic était très limité. Paris devait trouver une solution qui soit acceptable pour les Etats africains.

Mayotte désenclavée par une compagnie réunionnaise depuis 1977

Paris s'est alors tourné vers une société réunionnaise : Réunion Air Service (RAS) dirigée par Gérard Ethève. Un avion de 32 places fut immatriculé sous les couleurs d'Air France, et sous-traité à RAS. Les vols étaient opérés sous le code UU et pas AF. Le déficit prévisible était couvert par une subvention du ministère des DOM-TOM. Le vol inaugural reliant Mayotte à La Réunion eut lieu le 8 août 1977. C'était la première fois qu'une compagnie aérienne assurait des vols réguliers désenclavant Mayotte.

RAS a ensuite évolué en Air Réunion puis en Air Austral, avec toujours le code UU. Au moment de la création d'Air Austral, le cœur de l'activité était la desserte aérienne de Mayotte. Air France était d'ailleurs un actionnaire fondateur d'Air Austral, aux côtés de la SEMATRA présidée par le Conseil général et de privés. Via une filiale Ewa Air, Air Austral assure également les liaisons de Mayotte avec Madagascar, les Comores, le Mozambique et la Tanzanie.

L'atout Mayotte d'Air Austral face à un actionnaire d'Air France

Cela signifie que dans l'immédiat, si Air Austral devait cesser son activité, tout s'effondrerait à Mayotte. A la situation sociale déjà extrêmement tendue à cause du refus de Paris de donner aux Mahorais le statut de citoyen de la République française à part entière, une telle nouvelle serait l'étincelle qui déclencherait des émeutes qui menaceraient la paix sociale et fragiliserait l'administration française à Mayotte.

Il est en effet difficile d'imaginer les Mahorais accepter en 2024 de voyager dans des avions de l'armée de l'air française avec La Réunion comme seule destination, en attendant qu'une compagnie aérienne veuille bien desservir Mayotte comme le fait actuellement Air Austral.

Paris débiteur d'Air Austral

Selon un article publié par Outre-mer Première hier, le montant de la dette d'Air Austral vis-à-vis de l'État s'élève à 110 millions d'euros qui s'ajoutent à une ardoise effacée de 100 millions d'euros.

C'est sur cette base que Paris, actionnaire d'Air France, peut intervenir dans la gestion du principal concurrent d'Air France à La Réunion.

Mais le maintien de la paix sociale à Mayotte vaut sans doute bien plus que l'effacement de 100 millions d'euros de dettes ajouté à la valeur des prêts qu'Air Austral doit rembourser à l'État. Cela rend Paris débiteur d'Air Austral.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

**Poète, fonnkézèr, maloyèr, plantèr,
défanssèr noute lang,
Plantèr dori astèr, ala kékshoz mi yèm in ta !**

Mézami kissa i yèm pa komanss la zoiné par in bon nouvèl ? Pa mwin pars mi ador sa. In bon nouvèl sa i klèr oute shomin, sa i di aou konmsa, wala in bon nouvèl pou ou. Wala in nouvèl i pé arienk mète oute kèr dan la joi. Ala pou kossa mi di azot in bon nouvèl pou komanss somenn issi. In bon nouvèl pou noute péi.

Kossa l'arivé ?

Sinploman néna in plantèr la nyabou ramass son ri é plantèr-la sé Daniel Waro, lo gran Danièl, lo fonnkézèr, lo shantèr, lo maloyèr, lo kontèr, lo rényoné, lo danssèr dann bal tamoul, lo tradiktèr d' zorz Brassens si zot i vé... ébin li la mète li ossi pou plante deri é sa sé in n'afèr k'i fé plézir amwin, an réalité mi panss li fé plézir noute péi.

Pou kossa mi di sa ?

Sinploman pars sa sé in bon nouvèl pou nou rényoné, in nouvèl pou amontre anou, lé possib plante deri issi La Rényon, é ni pé ramass in bon kalité dori. La zoinalist i domann Daniel si sa i kontante ali ramass dori li la planté, li réponn oui, mé li azoute mwin sar pli kontan ankor kan dori-la

va komanss shante dann son marmite.

Son kamarade Ti-fred i di konm dori-la la mète troi moi dopi lo plantaz ziska la rékolt, pétète i pé fé troi rékolt dan l'ané é pou li ossi sa in bon nouvèl pou nou si ni tienbo é si ni larg pa.

Pétète zot va dir amwin si mi konte raporte la nouvèl shak foi k'in rényoné va fé pouss dori, va mète ali an kroissanss, va ramass ali ébin mi pé dir azot oui, toultan Bondyé va done amwin la fors m'a rakonte sa bann léktèr zoinal Témoignaz é san rolash m'a rakonté pars mi panss mon péi lé kontan kan li aprann son zanfan i fé bon zafèr konmsa. E simon péi lé kontan mi pans i fo bate tanbour pou li.

Astèr zot va dir amwin si néna arienk sa pou kontante amwin, pou mète la zoi dann mon kèr, mon répons sé non, la pa arienk sa, myé toute sak i kontante mon pé épi son bann zabitan mi panss i fo rakonté.

A bon antandèr, salu !

Justin